|  |
| --- |
| **COMPTE-RENDU DE****L’ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DE****« Amis du Château de Lacaze en Hautes Terres d’Oc »****DU SAMEDI 10.6.2017 à 15h30** |

Présents ou représentés : 20 présents + 1 pouvoir

L’assemblée peut délibérer valablement.

Président de séance : Gabriel Guy

Secrétaire de séance : Henri Calvet

Scrutateurs : Hervé Cabanel et Agnès Schnitzer

**Projet de regroupement entre les «Amis du Château de Lacaze» et AdHoc** , :

* Présentation du projet
* Traité de regroupement
* Statuts
* Transfert de la convention Mairie
* Les pièces annexes mentionnées dans le traité de regroupement
* L’ensemble de ces documents est adopté à l’unanimité

**Appel à candidatures pour les futurs membres du CA de la nouvelle association**

* Collège 1 : membres actifs : 6 candidats

Pierre Jean Schnitzer, Françoise Beck, Geneviève Calvet, Cécile Milhau,

Jean Pierre Denuc, Michel Viala. Le nombre de postes à pourvoir étant de 5, il est

 procédé à un vote à bulletins secrets. Le dépouillement a donné :

 Geneviève Calvet : 20 voix, élue

 Pierre Jean Schnitzer et Cécile Milhau 19 voix, élus

 Michel Viala 18 voix, élu

 Françoise Beck : 16 voix, élue

 Jean Pierre Denuc : 5 voix, non élu

* Collège 2 : membres associés : comité des fêtes de Lacaze : Aurélie Chaudy
* Collège 3 : membres des collectivités :
* Commune de Fontrieu : Jean Paul Loup
* Commune de Lacaze :

 Elus : Alain Ricard et Jean Claude Maurel

 Indépendants : Henri Calvet et Nathalie Ricard

* Collège 4 : membres de droit
* Mairie de Lacaze: Guy Sablayrolles
* PETR : Alain Gran
* Pour ces autres collèges le nombre de candidats étant inférieur ou égal au nombre de postes, il et procédé à un vote à main levée : tous les candidats sont élus par collège à l’ unanimité.

Le conseil d’administration comporte donc 13 membres.

Il est convoqué en suivant pour procéder à l’élection de son président et du bureau.

Ses premières actions concerneront :

 Régularisation des pièces administratives

 Mise à jour pour banque, assurances,…

Le Maire de Lacaze se félicite de ce regroupement qui préserve la continuité des engagements des associations fondatrices, qui donne une meilleure visibilité vis-à-vis de nos interlocuteurs extérieurs et souhaite que l’ensemble des membres restent impliqués dans tous les projets de ma nouvelle structure

Fait à Lacaze le 12.6.2017